

L'association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique - AAPMA - ont été invités à participer à l'élection des membres du Conseil d'Administration.

Deux candidats, deux modes de gestion

Serge Bonacucina et Jean Christian Michel, président et vice-président sortants et candidats pour le prochain quinquennat, se sont exprimés. Aux dialogues feutrés entre voisins de l'assistance, l'ambiance était plutôt tendue ! Après avoir remercié les nombreux présents et précisé qu'il n'y aurait pas de débat, Serge Bonacucina a dressé le bilan de cinq années d'exercice. Il a notamment rappelé les lachers réguliers de truites arc-en-ciel que semblent apprécier les pêcheurs,



la mise en place du circuit « no-kill » qui a fait connaître l'association au-delà de son secteur ou des égards identiques envers tous les pêcheurs. Il a évoqué les actions de promotion, d'informations, d'information au public, les différentes demandes entreprises pour la protection des milieux aquatiques et des espèces. Avec un solde qui avoisine, sans subvention, 120 000 euros, le mandat s'honore d'une bonne gestion financière. Après avoir listé les principaux projets pour le futur, et notamment le fameux aménagement du seuil de Gréoux, Serge Bonacucina a

transmis le micro au vice-président, depuis cinq ans, et candidat. Valensolais, apiculteur, Jean-Christian Michel est un amateur éclairé de pêche à la mouche, auteur d'articles pour magazines spécialisés et d'un petit dictionnaire qui mêle philosophie et pêche. Après avoir salué l'action de Serge Bonacucina, il a formulé des critiques quant à la gouvernance. Il a notamment regretté que l'AAPMA ne se preside pas à deux, président, vice-président, et reproché à l'équipe sortante la non mise en place d'une gestion patrimoniale du Verdon et de ses

ration de habitat piscicole du Bas Verdon, la fin de la « chenalisation » du Verdon. Pour Jean-Christian Michel, dès lors que la population piscicole est en place et le cours d'eau fonctionnel, il ne sert à rien d'alerter. Entre autres projets, il souhaite fédérer des pêcheurs responsables et faire cesser un « clientélisme » reproché au mandat précédent. En terme de communication, il envisage de changer l'appellation de l'AAPMA pour un nom plus générique et de créer un bulletin d'information annuel. Après avoir écouté les motivations et les soutiens des membres du prochain conseil d'administration, le sort de l'AAPMA semblerait scellé. A l'issue du vote, Jean-Christian Michel en est le nouveau président. Christophe Estève, vice-président, Sandra Campos, trésorière, Jean-Claude Campos, secrétaire, constituent le nouveau bureau.

Danielle BOURCIOT

VINON-SUR-VERDON

Nous y sommes, la passerelle enjambe le Verdon

Un chantier gigantesque depuis des mois, pour construire au sol ce « monstre d'acier » de 165 tonnes et de 81 mètres de long. Pour mettre en place cette passerelle, voie « douce » (merveilleuse alternative au pont de Vinon, qui voit passer chaque jour 14 000 véhicules), il a fallu faire venir une grue de 53 mètres de haut et de 800 tonnes, qui a déplacé la structure pour prendre lentement sa place au-dessus du Verdon. Lancé en 2012, mais à l'étude depuis 2006, le projet de connecter la population de la rive droite du Verdon, au centre du village qui regroupe les services publics, par voie piétonne, est aujourd'hui une réalité. D'ici deux mois, les dalles de béton seront posées sur le sol, les aménagements

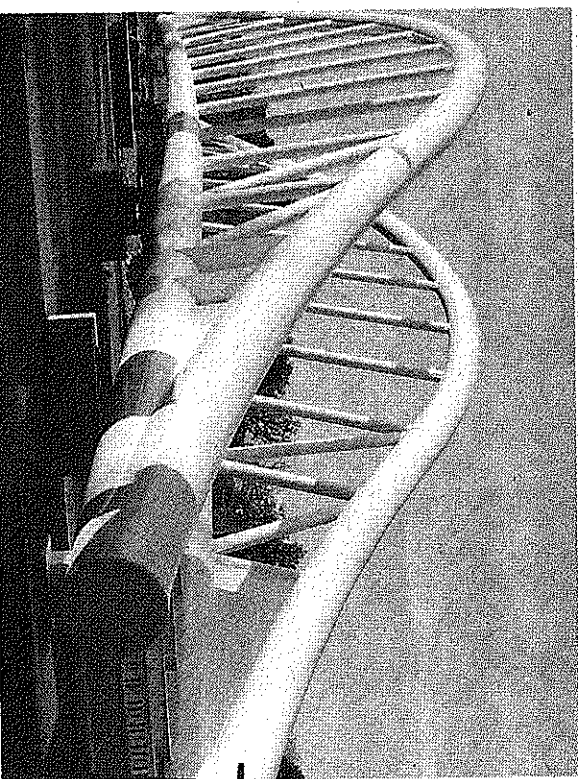
de pentes douces aux deux extrémités seront effectués, l'éclairage mis en place. Les Vinonnais devront alors changer leurs habitudes, en laissant derrière eux leurs véhicules pour passer d'une rive à l'autre. Des parkings sont prévus à cet effet. Cette passerelle s'inscrit également dans le programme « euro vélo », projet environnemental européen de réseaux cyclables, qui devrait aboutir d'ici 2020, et notamment permettra de rejoindre la piste cyclable de Manosque.

Le maire Claude Chelhan, présent mercredi toute l'après-midi qui a été nécessaire pour la pose de l'ossature (au millimètre près) sur les deux rives du Verdon, contemple l'évolution de la mise en place de cette passerelle, trait d'union entre les deux rives.

« C'est l'aboutissement de très longues tractations depuis 2012, explique-t-il. Nous avons rencontré pas mal d'idées et de difficultés. Ce projet (1 500 000 euros) est à la portée d'une commune de 4400 habitants comme la nôtre, ce qui n'est pas le cas d'un pont (15 millions d'euros), que seuls les "départements" sont à même de prévoir, mais compte tenu de la conjoncture économique actuelle, ce n'est même pas envisageable. L'enveloppe dédiée à la construction de cette passerelle était dans le cadre de "déplacements doux" et n'était pas utilisable ailleurs ».

Charlotte B.

Plus de photos sur www.hauteprovenanceinfo.com



La passerelle a été installée le mercredi 18 novembre.

polyvalente à Zinnon, source théâtre avec la Cie Plume en ciel qui jouera « L'Amour Médecin » de Molière. Libre participation pour l'entrée.

Gréoux-les-Bains Marché de Noël les 4 et 5 décembre

Avec sa ville qui s'illumine, son défilé aux flambeaux derrière la cathédrale du Père Noël, sa foire aux jouets et son Marché de Noël en nocturne et en diurne, Gréoux fête Noël les vendredis 4 et samedi 5 décembre. En ouvrant de 17h00 à 22h00, le premier temps fort du Marché de Noël, l'Union grysellienne des Commerçants et Artisans a souhaité prolonger la fête des illuminations de la cité et la parade aux lampions qui réunissent chaque année petits et grands. Samedi, dès 10h00, de nombreuses animations seront proposées.